



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

DREAL Hauts-de-France
UD de Lille

cedric.jablowski@developpement-
durable.gouv.fr

Lille, le 10 janvier 2019

Objet : Projet de création d'un entrepôt - Entreprise Concerto Développement - commune de
La Chapelle d'Armentières (59)
Information sur un avis tacite de l'autorité environnementale
N° d'enregistrement Garance : n°2018-2963

L'autorité environnementale a été saisie le 18 octobre 2018 pour émettre un avis sur le projet en
objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux
mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le
présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

Copie : Préfecture de département du Nord